



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Nouveau commissariat de police à Aubagne

Question orale n° 543

Texte de la question

Mme Joëlle Mélin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la construction d'un nouveau commissariat à Aubagne, ville de plus de 48 000 habitants, dont la construction est à l'agenda depuis plus de 20 ans. En effet, l'actuel commissariat d'Aubagne est devenu vétuste et inadapté à la situation locale et le projet d'un nouveau commissariat est inlassablement reporté sans que les Aubagnais n'aient de réponses adaptées quant aux solutions que l'État et le Gouvernement comptent mettre en place pour assurer un service public de qualité en matière de sécurité. Pire, des moyens très importants sont mis en place à Marseille dans le cadre de « Marseille en grand », ce qui conduit à un déplacement de la criminalité dans les territoires aux alentours. La ville d'Aubagne est ainsi particulièrement impactée et subit la lourde double peine cumulant un commissariat inadapté et vétuste et une explosion de la délinquance. Autrement dit, elle lui demande de préciser quand le projet d'un nouveau commissariat sera enfin effectivement mis en oeuvre.

Texte de la réponse

COMMISSARIAT D'AUBAGNE

M. le président . La parole est à Mme Joëlle Mélin, pour exposer sa question, no 543, relative au commissariat d'Aubagne.

Mme Joëlle Mélin . Ma question concerne la construction d'un nouveau commissariat dans la ville d'Aubagne, qui serait compétent pour la ville voisine de La Penne-sur-Huveaune. Elle a été posée à de multiples reprises aux précédents ministres de l'intérieur. D'abord le 16 mai 2023, sous la forme d'une question orale sans débat posée à M. Jean-François Carenco. Il avait promis une réponse détaillée ; elle n'est jamais venue. J'ai donc réitéré ma demande sous la forme d'une question écrite le 11 juillet 2023. N'ayant toujours pas de réponse, j'ai envoyé, le 13 novembre 2023, un courrier recommandé à M. Gérard Darmanin, alors ministre. Il est resté sans suite. Le 7 mars 2024, j'ai réitéré mon courrier au ministre Darmanin en mettant en copie Mme Agresti-Roubache, alors secrétaire d'État. Enfin, j'ai reposé une question écrite le 18 février 2025, toujours en vain. Pour la sixième fois : qu'en est-il du commissariat d'Aubagne ?

Le ministre de l'intérieur, en raison de ses précédentes fonctions, connaît les problématiques propres aux Bouches-du-Rhône. Le commissariat actuel est vétuste, totalement inadapté aux services devant être rendus à une population de 55 000 habitants. La violence et la délinquance, en particulier de la part de personnes en situation irrégulière, sont quotidiennes, malgré les efforts de la police nationale et de la police municipale des deux communes. Nous subissons les éclaboussures des trafics basés à Marseille. En décembre 2025, un projet relatif au commissariat d'Aubagne aurait été inscrit dans la programmation immobilière prioritaire de la police nationale. Pouvez-vous nous confirmer cette information et surtout nous dire à quel horizon ce projet sera inscrit dans le budget ?

M. le président . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

Mme Marie-Pierre Vedrenne, *ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur* . Les attentes de la population

en matière d'accueil dans les commissariats sont fortes et légitimes, de même que les attentes des policiers en matière de conditions de travail. Elles constituent une priorité pour le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, et pour moi-même. Les efforts engagés pour développer et améliorer concrètement la situation de notre parc immobilier se poursuivent.

En ce qui concerne le commissariat d'Aubagne, les locaux sont effectivement vétustes, peu fonctionnels et exigus. Il est vrai que la question de son relogement se pose depuis plusieurs années. Une construction devrait se faire sur un terrain mis à disposition gracieusement par la commune. À ce jour, les contraintes pesant sur le programme budgétaire de la police nationale n'ont pas permis de dégager, en 2025, les crédits nécessaires aux études de maîtrise d'œuvre, estimés à 1,5 million, pour des travaux estimés à 11,5 millions. Le ministère de l'intérieur reste attentif à ce projet de relogement.

En outre, je voudrais clarifier un point : le plan Marseille en grand ne se fait nullement au détriment des villes voisines comme Aubagne. Cette circonscription de police dispose à ce jour d'un effectif de 113 agents, supérieur à celui de 2016 – ils étaient alors 108. Il y a actuellement 88 gradés et gardiens de la paix, contre 71 fin 2016. La circonscription de police peut également bénéficier de renforts des unités, notamment de police judiciaire, de la direction interdépartementale de la police nationale des Bouches-du-Rhône. Le rattachement de cette circonscription au district de police de Marseille facilite à cet égard le déploiement de renforts ponctuels, par exemple pour des événements spécifiques ou des opérations judiciaires d'ampleur, comme il peut permettre de pallier des difficultés temporaires de personnels. En tout état de cause, soyez assurée de la volonté du ministre Nuñez et de la mienne de répondre aux problèmes du commissariat d'Aubagne.

M. le président . La parole est à Mme Joëlle Mélin.

Mme Joëlle Mélin . Je vous remercie pour ces éclaircissements, mais ils ne répondent en rien à la question que se posent les Aubagnais, dont je suis la porte-parole. Cela fait vingt ans qu'on nous répète la même chose. Il me semblait, puisque cela avait été officialisé par le maire de la commune, qu'une étude de faisabilité avait été réalisée et que le projet avait été inscrit au budget de la police nationale. Ce n'est pas ce que vous dites.

Le problème, c'est de savoir quand. Je n'ai pas évoqué les conditions de travail des agents sur place, car je voulais m'en tenir à une question brève. Les renforts ne changeront rien ; ce sont les conditions de travail qui posent problème. Je me rends très régulièrement dans ce commissariat. L'accueil s'y fait, comme dans d'autres villes où la situation est encore plus compliquée, sur le trottoir, à travers une vitre protégée par une grille. Sur le trottoir ! Ce n'est pas possible. L'accueil fait à peine 9 mètres carrés.

Les agents, comme les personnes qui viennent porter plainte ou les personnes placées en garde à vue, souffrent de ces conditions inacceptables. Quand dotera-t-on Aubagne et La Penne-sur-Huveaune d'un commissariat digne de ce nom ? Les Aubagnais ont besoin d'une réponse précise et rapide, compte tenu des délais budgétaires, de préférence par écrit – d'autant que l'on ignore à quel endroit se situe le terrain donné par la mairie.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Mélin](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 543

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2026](#)

Réponse publiée le : 28 janvier 2026, page 816

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 janvier 2026](#)